

# Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et réponses

Année LII n° 600

MENSUEL

Juin 2017

## Le temps supérieur à l'espace Analyse de l'héraclitéisme latent du pape François

L'apparent pragmatisme du pontificat actuel contraste avec les nombreux articles et analyses qui s'efforcent de découvrir les présupposés intellectuels qui sont la trame des discours et de l'agir du pape actuel. Le rôle de l'analyse intellectuelle n'est pas seulement de dégager les grandes lignes mais aussi d'avertir sur les conséquences funestes qui se trouvent dans la pensée qu'elle étudie.

Le long article du professeur Turco (*Courrier de Rome*, n° 593, novembre 2016) avait permis d'établir, entre autres, la nature héraclitéenne de la pensée de François. Notons que Giovanni Scalese<sup>1</sup> avait lui aussi relevé cela quand il décelait dans la série des affirmations papales qui traitaient du temps et de l'espace, la primauté du devenir sur l'être.

Le qualificatif d'héraclitéen n'est pas toujours perçu dans toute sa gravité. L'héraclitéisme est plus une option métaphysique radicale qu'une véritable école, mais une telle option a des conséquences lourdes si elle est assumée concrètement.

Les présupposés et les conséquences de la philosophie d'Héraclite d'Éphèse, sont comme leur auteur, totalement méconnus de la majorité. Analyser les dires de François et comprendre l'extrême gravité de ce qui se passe sous nos yeux ne peut se faire sans découvrir quelque peu le

1. G. SCALESE, *Les quatre postulats du pape François*, dont on peut trouver la traduction sur le site de Sandro Magister : [http://chiesa.espresso.repubblica.it/articolo/135130175af.html?fr=y&refresh\\_ce](http://chiesa.espresso.repubblica.it/articolo/135130175af.html?fr=y&refresh_ce). Pour le texte original en italien : <http://querulanus.blogspot.fr/2016/05/i-postulati-di-papa-francesco.html>.

### SOMMAIRE

Le temps supérieur à l'espace - Analyse de l'héraclitéisme latent du pape François, *Abbé Renaud de Sainte Marie*, p.1

L'ouverture au péché d'Amoris Lætitia préfigurée par la Pastorale de Cambrai de 2003, *Pr Paolo Pasqualucci*, p. 9

contenu de la philosophie qui anime le pontificat actuel. En effet beaucoup refusent encore de voir la vérité, aussi il nous a paru nécessaire de montrer vers quel gouffre nous sommes entraînés avec des paroles lénifiantes et des aphorismes en apparences féconds.

### L'héraclitéisme : la contradiction comme principe

Héraclite a été accusé d'avoir remis en cause le principe de non-contradiction. On ne peut en effet affirmer qu'une chose est noire et blanche en même temps et sous le même rapport. Nous résumons l'opinion des Grecs par ce paradoxe : la contradiction comme principe. Il nous faut quelque peu exposer la « doctrine » de cet homme mort au V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Il ne reste pas grand-chose de ses pensées mais les quelques fragments qui nous sont parvenus font apparaître suffisamment l'importance de cet homme. Maritain faisait des affirmations de cet inconnu du grand public une des bornes de l'erreur. La pensée humaine ne peut dépasser les sentences qui nous sont parvenues de lui, pensées extraites de son ouvrage *De la nature*, aujourd'hui disparu.

Que dit Héraclite ? La philosophie balbutiante des colonies grecques d'Asie mineure cherchait à savoir de quoi les choses étaient faites. C'était une recherche sur les éléments premiers de la nature. Thalès le premier déclara que l'ensemble de l'univers était composé d'un seul et même élément. Pour Héraclite, la fixité et la stabi-

### COURRIER DE ROME

Responsable, Emmanuel du Chalar d de Taveau

Administration, Abonnement, Secrétariat : B.P. 10156 - 78001 Versailles Cedex - N° CPPAP : 0714 G 82978

**E mail** : [courrierderome@wanadoo.fr](mailto:courrierderome@wanadoo.fr) - **Site** : [www.courrierderome.org](http://www.courrierderome.org)

Les numéros du Courrier de Rome sont disponibles gratuitement en format pdf sur le site. Pour un numéro du Courrier de Rome imprimé en format A4 sur papier, commander sur le site ou écrire au secrétariat, prix 4 euros.

Pour acheter une publication du Courrier de Rome, commander par le site, par fax (0149628591) ou par le mail du Courrier de Rome. Paiement à réception de la commande.

Pour un abonnement en version papier du Courrier de Rome les tarifs sont les suivants :

- France : abonnement 30 € - ecclésiastique, 15 € - Règlement à effectuer : soit par chèque bancaire ou à l'ordre du Courrier de Rome, payable en euros, en France ; soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.
- Étranger : abonnement, 40 € - ecclésiastique : 20 € - Règlement : IBAN : FR81 2004 1000 0101 9722 5F02 082 BIC : PSST FR PPP AR

lité des éléments du monde étaient un leurre, une apparence. La seule réalité était le devenir et rien de ce qui était ne pouvait demeurer <sup>2</sup>. Le monde était un feu s'allumant et s'éteignant avec mesure <sup>3</sup>.

Même s'il est difficile de tracer un portrait-robot de la pensée de ce Grec original, son audace intellectuelle, son amour de la contradiction assumée <sup>4</sup>, sa préférence marquée pour le devenir, sa thèse du conflit harmonique sont de fait assez proches de certaines sentences du pape Bergoglio.

Ainsi quand on lit ces deux phrases :

« *Le tenon et la mortaise s'assemblent, les couleurs (ou sons) complémentaires conduisent à la plus belle harmonie et tout équilibre résulte de forces antagonistes* <sup>5</sup>. »

« *Les rationnels et les irrationnels donnent tous les nombres ; les centripètes et les centrifuges donnent toutes les forces ; ceux qui s'accordent et ceux qui se combattent donnent tous les peuples. De tous les possibles émerge une réalité et à partir de l'existant s'ouvrent toutes les possibilités* <sup>6</sup>. »

Comparons avec la pensée du pape qui expose l'un de ses quatre principes :

« *Pour cela, il faut postuler un principe indispensable pour construire l'amitié sociale : l'unité est supérieure au conflit. La solidarité, entendue en son sens le plus profond et comme défi, devient ainsi une manière de faire l'histoire, un domaine vital où les conflits, les tensions, et les oppositions peuvent atteindre une unité multiforme, unité qui engendre une nouvelle vie. Il ne s'agit pas de viser au syncrétisme ni à l'absorption de l'un dans l'autre, mais de la résolution à un plan supérieur qui conserve, en soi, les précieuses potentialités des polarités en opposition* <sup>7</sup>. »

Il n'est pas difficile de constater une plus grande proximité entre ces lignes du pape François et celles d'Héraclite qu'avec la pensée de Platon ou d'Aristote. Mais cela ne pourrait être qu'anecdotique. Sans nous arrêter au fond de la présente similarité des phrases d'Héraclite et du pape, notre réflexion va porter sur **le principe de l'espace et du temps**. Ce principe énoncé et commenté par le pape est de notre point de vue le plus important, car il se rapporte au problème de l'être et du devenir. C'est donc toute la question métaphysique qui est en jeu et en dernier ressort la capacité de l'intelligence humaine à connaître Dieu.

### Le principe de l'espace et du temps et les quatre principes bergogliens

Quatre principes forment la clé de lecture de la pensée

et de l'agir du pape François. Le pape François a quelque peu exposé ces quatre principes dans l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, au numéro III du chapitre IV qui traite de l'aspect social de l'Évangélisation et plus particulièrement du Bien commun.

Ces quatre principes sont, rappelons-le, l'unité prévaut sur le conflit, la réalité est plus importante que l'idée, le tout est supérieur à la partie et le principe que nous allons essayer de comprendre, celui de la dialectique entre temps et espace.

Avant de commencer d'analyser ces quelques paragraphes de l'Exhortation de 2013 qui contiennent la synthèse de la pensée pratique du pape François, il nous semble important de rappeler la dynamique d'ensemble du texte. En effet les quatre principes, dont fait partie la dialectique entre temps et espace, sont énoncés dans une partie qui concerne les rapports sociaux et politiques entre les hommes.

L'exhortation apostolique – après une brève introduction où le pape entend définir les aspects principaux de la mission de l'Église – se divise en cinq parties : 1) transformation missionnaire de l'Église, 2) crise de l'engagement communautaire, 3) l'annonce de l'Évangile, 4) la dimension sociale de l'évangélisation, 5) évangélisateurs avec Esprit. Ce texte constitue à la fois le programme du pontificat, donne un aperçu des difficultés actuelles mais aussi des principes d'analyse du réel.

C'est dans la quatrième partie que le pape donne ces quatre principes qui gouvernent selon lui l'élaboration de la cité en tant que communauté humaine :

« *Pour avancer dans cette construction d'un peuple en paix, juste et fraternel, il y a quatre principes reliés à des tensions bipolaires propres à toute réalité sociale. Ils viennent des grands postulats de la Doctrine Sociale de l'Église <sup>8</sup>, lesquels constituent "le paramètre de référence premier et fondamental pour l'interprétation et l'évaluation des phénomènes sociaux" <sup>9</sup>.*

*À la lumière de ceux-ci, je désire proposer maintenant ces quatre principes qui orientent spécifiquement le développement de la cohabitation sociale et la construction d'un peuple où les différences s'harmonisent dans un projet commun <sup>10</sup>.* »

Si on lit le *Compendium de doctrine sociale* de 2004 auquel il est fait référence dans l'extrait que nous venons de citer on ne trouvera littéralement aucun des quatre principes énoncés par le pape. On en déduit que ces quatre principes sont des synthèses intellectuelles qui sont l'œuvre de François lui-même <sup>11</sup>. La seule proximité remarquable entre les deux textes se trouve précisément

2. Fragment 142, pour Héraclite nous avons utilisé la traduction disponible sur ce site : <http://www.citations-antiques.com/auteurs/heraclite/>

3. Fragment 30.

4. Comme on peut le lire dans son dernier fragment « Le rien existe aussi bien que le quelque chose »

5. Fragment 8.

6. Fragment 10.

7. *Evangelii. Gaudium*, n° 228.

8. Conseil pontifical Justice et paix, *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n° 161.

9. *E. G.* n° 221.

10. *Idem*, n° 221.

11. Si l'on en croit les paroles d'un jésuite argentin, Scannone, son confrère Bergoglio se servait de ces quatre principes déjà dans les années soixante-dix.

dans la référence faite à la notion de temps. On peut déjà faire une constatation, le pape s'appuie sur l'autorité d'un texte publié par l'un de ses prédécesseurs pour donner à ces quatre principes une valeur de référence identique à ceux du *Compendium*. Osons une petite comparaison entre les deux textes.

Le *Compendium* cite plusieurs principes : le bien commun, la destination universelle des biens, la subsidiarité, la participation et la solidarité. Ce sont des idées beaucoup moins générales que celles que le pape énonce, les principes du *Compendium* sont axés vers la question de la vie sociale et politique. Le *Compendium* les relie à la vision générale qui l'anime, l'humanisme intégral. Les principes de François sont quant à eux affirmés de but en blanc et on peine à les intégrer à l'ensemble relativement cohérent du *Compendium*.

Malgré tout la question n'est pas là. Nous ne croyons pas que les principes soient de fait sortis du *Compendium*. Il n'en reste pas moins que de leur bonne compréhension on saisira la cohérence de l'action du pontificat actuel.

### Compréhension de la signification des mots temps et espace

#### • Temps et espace, deux termes communs

Dans l'Université française on désigne la physique mathématisée de Galilée et de Newton sous le vocable de physique classique. Elle s'oppose à la physique aristotélienne en ce qu'elle abandonne un certain nombre de concepts fondamentaux induits par le philosophe antique. Tout en gardant sous un certain rapport le point de vue de la physique antérieure, l'étude des êtres mobiles, cette physique classique s'est efforcée de rendre compte des phénomènes en systématisant par la mathématique la description du mouvement des corps. Les deux concepts de base de cette physique sont l'espace (l'univers tridimensionnel dans lequel on se représente l'objet matériel) et le temps (le facteur qui permet de mesurer le mouvement dans l'espace de l'objet en question selon une ou plusieurs constantes).

La philosophie kantienne a d'une certaine manière consacré cette double formalité physique en en faisant les conditions de toute connaissance sensible. En sorte que ce couple de termes est passé dans le langage courant pour désigner l'univers commun dans lequel nous nous mouvons. À notre avis, il ne faut pas chercher à rapprocher les termes du pape de l'esthétique transcendantale d'Emmanuel Kant. Le pape utilise ces mots selon une signification commune, et c'est à travers elle que nous allons comprendre le fond du problème<sup>12</sup>.

#### • Le temps face à l'espace

Les deux termes sont présentés systématiquement dans les différentes interventions du pape comme opposés. La notion même d'opposition semble dans la pensée de

François avoir une importance pour la compréhension des problèmes du monde et leur résolution. Reprenons une phrase que nous avons déjà citée « *Pour avancer dans cette construction d'un peuple en paix, juste et fraternel, il y a quatre principes reliés à des tensions bipolaires propres à toute réalité sociale*<sup>13</sup>. »

Comment comprendre cette opposition ? Le texte d'*Evangelii Gaudium* montre bien que le pape cible certaines attitudes fondées sur certaines constantes qu'il catégorise sous le nom d'espace et qu'il promet d'autres attitudes qui sont plus orientées vers le temps :

« *Donner la priorité au temps c'est s'occuper d'initier des processus plutôt que de posséder des espaces. Le temps ordonne les espaces, les éclaire et les transforme en maillons d'une chaîne en constante croissance, sans chemin de retour. Il s'agit de privilégier les actions qui génèrent les dynamismes nouveaux dans la société et impliquent d'autres personnes et groupes qui les développeront, jusqu'à ce qu'ils fructifient en événements historiques importants*<sup>14</sup>. »

Il ne faut pas chercher de définition formelle dans ce texte. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas une certaine forme de systématisation. Le pape utilise espace et temps comme des symboles à géométrie variable selon les sujets qu'il analyse. La constante suggérée n'est rien d'autre que l'affirmation d'une opposition entre les réalités statiques et les réalités dynamiques, ces dernières étant présentées comme seules capables de créer l'unité entre les hommes, seules capables de donner une valeur réelle à la vie humaine. Le mauvais chemin que les hommes seraient tentés de suivre serait précisément de vouloir s'arrêter, de chercher à organiser leur vie dans des cadres trop rigides.

La difficulté de compréhension qui peut surgir à la lecture des différents textes provient du fait que les paroles du pape sont symboliques et qu'elles font référence surtout à des images sans en induire un contenu profond et sans chercher la précision conceptuelle. Il y a sans doute une volonté d'exprimer des sortes d'analogies mais contrairement à la théologie pérenne, tout cela manque cruellement de rigueur, manque qui rend la compréhension plus difficile.

Cependant une telle imprécision n'empêche pas le lecteur attentif de déceler par-delà certaines contradictions une très grande cohérence. Cela apparaît dans l'application du principe aux divers sujets que le pape analyse sous le prisme de ce principe.

### Thématiques diverses où le temps doit prévaloir sur l'espace

#### • Dieu et sa providence

On ne peut pas dire du pape qu'il fasse de Dieu un être en perpétuel devenir. Dieu est celui d'où nous tirons

12. Le couple temps/espace évoque aussi les pensées de Heidegger et de Sartre mais les affirmations du pape sont de fait assez éloignées des dires de ces deux auteurs.

13. *E.G.* n° 221. Ce passage est à rapprocher de ce que nous avons dit plus haut sur l'harmonie des contraires dans la pensée d'Héraclite.

14. *Idem.*, n° 223.

notre origine<sup>15</sup> tout aussi bien que le terme de notre voyage<sup>16</sup>. La foi révèle un Dieu amour présent dans la vie de chacun, dans son histoire, c'est-à-dire dans chaque étape de sa vie. L'homme doit tirer de son passé et construire son avenir<sup>17</sup> avec un Dieu présent dans chaque moment du maintenant<sup>18</sup> :

« Chercher Dieu dans le passé ou dans le futur est une tentation. Dieu est certainement dans le passé, parce qu'il est dans les traces qu'il a laissées. Et il est aussi dans le futur comme promesse. Mais le Dieu "concret", pour ainsi dire, est aujourd'hui. C'est pourquoi les lamentations ne nous aideront jamais à trouver Dieu. Les lamentations qui dénoncent un monde "barbare" finissent par faire naître à l'intérieur de l'Église des désirs d'ordre entendu comme pure conservation ou réaction de défense<sup>19</sup>. »

Il y a dans ce message une interprétation implicite de l'évolution historique qui cadre bien avec la célèbre sentence du « signe des temps ». Le pape commente à l'invitation du père Spadaro son discours de Rio aux jeunes rassemblés pour les J.M.J. Ce commentaire est à rapprocher de la thématique précédente abordée dans l'interview, à savoir l'importance de Vatican II. Le pape définit le concile comme la relecture de l'Évangile à la lumière de la culture contemporaine. En prenant l'exemple de la liturgie, le pape montre l'importance de cette perspective, et il importe de comprendre l'enseignement implicite de ces quelques lignes. L'histoire, ou le temps, car ce sont des synonymes dans la pensée papale, connaît des évolutions auxquelles il faut savoir se conformer. Les formes sacramentelles, les doctrines morales, l'agir ecclésial sont susceptibles de transformations. Dieu peut se manifester dans chaque moment de cette histoire en perpétuelle évolution. Toute forme de limitation de l'action divine par

15. *Lumen Fidei*, n° 11.

16. « La foi que nous recevons de Dieu comme un don surnaturel, apparaît comme une lumière pour la route, qui oriente notre marche dans le temps. D'une part, elle procède du passé, elle est la lumière d'une mémoire de fondation, celle de la vie de Jésus, où s'est manifesté son amour pleinement fiable, capable de vaincre la mort. En même temps, cependant, puisque le Christ est ressuscité et nous attire au-delà de la mort, la foi est lumière qui vient de l'avenir, qui entrouvre devant nous de grands horizons et nous conduit au-delà de notre « moi » isolé vers l'ampleur de la communion. » *Ibid.*, n° 4.

17. « Il est vrai qu'en tant que réponse à une Parole qui précède, la foi d'Abraham sera toujours un acte de mémoire. Toutefois cette mémoire ne fixe pas dans le passé mais, étant mémoire d'une promesse, elle devient capable d'ouvrir vers l'avenir, d'éclairer les pas au long de la route. On voit ainsi comment la foi, en tant que mémoire de l'avenir, *memoria futuri*, est étroitement liée à l'espérance. » *Ibid.*, n° 9.

18. Nous paraphrasons une expression propre de l'interview, qui parle de la présence de Dieu dans l'aujourd'hui. Mais comme l'agir de l'homme se déroule dans l'écoulement du temps, la succession des jours, il faut nécessairement parler d'une présence de Dieu à chaque instant présent.

19. Interview du pape François par le père Spadaro du 19 août 2013, traduction française de *l'Observatore Romano* du 26 septembre 2013, sous-titre « Chercher et trouver Dieu en toutes choses ».

des catégories constitue sans aucun doute une crispation étrangère à Dieu :

« Si le chrétien est légaliste ou cherche la restauration, s'il veut que tout soit clair et sûr, alors il ne trouvera rien. La tradition et la mémoire du passé doivent nous aider à avoir le courage d'ouvrir de nouveaux espaces à Dieu. Celui qui aujourd'hui ne cherche que des solutions disciplinaires, qui tend de manière exagérée à la "sûreté" doctrinale, qui cherche obstinément à récupérer le passé perdu, celui-là a une vision statique et non évolutive<sup>20</sup>. »

Cependant le pape semble entrevoir ce que ses propos risqueraient d'entraîner :

« Ainsi Dieu se rencontre sur la route, en marchant. Quelqu'un pourrait dire que c'est du relativisme. Est-ce du relativisme ? Oui, si on le comprend de travers, comme une sorte de panthéisme indistinct. Mais non, si on le comprend au sens biblique selon lequel Dieu est toujours une surprise. On ne sait jamais où ni comment on Le trouve, on ne peut pas fixer les temps ou les lieux où on Le rencontrera. La rencontre est l'objet d'un discernement. C'est pourquoi le discernement est fondamental<sup>21</sup>. »

Malgré la pirouette intellectuelle, les faits sont là ; associer Dieu au mouvement, à l'évolution *ut sic* conduit presque nécessairement au panthéisme puisque toute forme de spécificité culturelle, de contenu dogmatique exclusif de son contraire est une sorte de trahison du dynamisme divin, de sa polymorphie d'origine. Loin de nous révéler qui est Dieu une telle position intellectuelle nous le rend incompréhensible et l'associe à tous les délires possibles de l'humanité en matière d'affirmation théologique. Laisser le temps faire son œuvre permet la conquête de nouveaux espaces pourrait-on dire dans la continuité d'une telle phraséologie – on a peine à nommer cela une pensée – ; malheur donc à celui qui cherche à sauvegarder l'héritage du passé, malheur à celui qui délimite Dieu sous quelque forme que ce soit, ou sous quelque définition dogmatique. Que reste-t-il du dépôt révélé quand on adopte de tels principes ? Que peut-on dire sur Dieu si on adopte une telle position en toute rigueur de terme ? Rien...

Mais que peut bien vouloir dire le pape quand il déclare que Dieu est toujours une surprise ? Comment François pourrait-il espérer rassurer les lecteurs inquiets de ces mots jetés au vent ? Sans doute la Providence divine n'a pas ménagé à ses saints des revers et des retournements de situation extraordinaires, manifestant par là son pouvoir suprême sur le cours de l'histoire. On ne peut mettre sur le même plan l'agir de Dieu en ce monde, l'effet qu'il imprime sur ses créatures à un temps donné avec ce qu'Il est en lui-même pour l'éternité, ni même avec l'économie générale de la Rédemption qui elle aussi est immuable.

On a ainsi une clef d'interprétation de l'agir interreli-

20. Interview avec le père Spadaro, sous-titre *Certitudes et erreurs*.

21. *Ibidem*.

gieux de ce pape là<sup>22</sup>. Toute forme d'expression sur Dieu, aussi imprécise soit-elle, possède en soi quelque chose de valable, car la foi est chemin avant toute chose :

« *Puisque la foi se configure comme chemin, elle concerne aussi la vie des hommes qui, même en ne croyant pas, désirent croire et cherchent sans cesse. Dans la mesure où ils s'ouvrent à l'amour d'un cœur sincère et se mettent en chemin avec cette lumière qu'ils parviennent à saisir, ils vivent déjà, sans le savoir, sur le chemin vers la foi. Ils cherchent à agir comme si Dieu existait, parfois parce qu'ils reconnaissent son importance pour trouver des orientations solides dans la vie ordinaire ou parce qu'ils expérimentent le désir de lumière au milieu de l'obscurité, mais aussi parce que, en percevant combien la vie est grande et belle, ils pressentent que la présence de Dieu la rendrait encore plus grande*<sup>23</sup>. »

Avant d'aborder d'autres sujets, nous concluons sur ce point précis des affirmations papales sur le Créateur. Même si on ne peut soupçonner trop facilement le pape de panthéisme, la façon dont il parle de Dieu y fera verser ses auditeurs tôt ou tard. Quelques précautions oratoires qu'il puisse prendre – elles sont d'ailleurs bien faibles – on ne peut limiter les effets destructeurs d'un tel discours à partir du moment où on l'assume.

#### • *Le Christ et la Rédemption*

Reprenant un thème classique de la pensée de saint Augustin, le pape met le Christ au centre de l'histoire en distinguant entre la foi au Messie à venir et celle au Messie déjà venu<sup>24</sup>. Mais dans l'encyclique *Lumen Fidei* le point de vue de la temporalité bergolienne marque le discours sur le rôle du Christ d'une manière très singulière qui dépasse de très loin cette juste remarque de saint Augustin sur la centralité temporelle du Messie.

Beaucoup auront remarqué la présentation quelque peu originale du salut dans cette première encyclique du pape. Jamais le pape ne dit que le Christ est mort pour les péchés des hommes, son rôle salutaire se limitant dans cette présentation à révéler l'amour du Père<sup>25</sup>, à assurer la fiabilité de la Parole de Dieu dans la Révélation, du fait que la Résurrection est une preuve de véracité de

cette Parole divine<sup>26</sup>.

Quant à la Rédemption subjective, elle consiste dans le fait de comprendre cette économie, en l'espèce quand nous nous ouvrons à l'action de Jésus qui nous révèle d'où nous venons et où nous sommes appelés à aller. De nouveau cette notion de temporalité réapparaît :

« *La foi sait que Dieu s'est fait tout proche de nous, que le Christ est un grand don qui nous a été fait, don qui nous transforme intérieurement, nous habite, et ainsi nous donne la lumière qui éclaire l'origine et la fin de la vie, tout l'espace de la marche de l'homme*<sup>27</sup>. »

Pour le comprendre il faut décrypter quelque peu la pensée du pape. La vie de l'homme sur terre est un pèlerinage, une route. Dieu est au principe et au terme. Alors pourquoi parler de salut ?

Sur cette route l'homme peut se fourvoyer. Par exemple lorsqu'il se replie sur lui, il tombe dans une forme d'idolâtrie, parce qu'il cherche à donner un visage divin à ses propres œuvres, ce qui entraîne un égarement et une dispersion de ses énergies<sup>28</sup>. Qui plus est la foi nous ouvre sur l'autre, et cela est logique puisqu'elle nous conduit à l'amour, elle nous fait accepter la médiation de l'autre pour atteindre à Dieu<sup>29</sup>. Le Christ en mourant et ressuscitant nous offre la garantie que Dieu est au bout du chemin et cette garantie à la fois enseigne l'amour du Père mais aussi assure la nécessaire médiation d'un autre pour que nous ne soyons pas seul sur la route, en un sens le Christ satisfait le mieux aux deux critères de la foi, parce qu'il est un médiateur et que sa résurrection est la meilleure garantie de la Révélation de l'amour de Dieu.

Qu'il nous soit permis de constater qu'une telle pensée développe une vision de la Rédemption bien éloignée de l'enseignement pérenne de l'Église. Sans doute la personne du Christ est centrale dans l'histoire parce qu'elle nous offre une restauration intégrale du rapport avec Dieu qui avait été brisé. Dans toutes les Épîtres de saint Paul que le pape cite à l'envie, il est bien question d'une réconciliation<sup>30</sup>, d'une destruction de la sentence de mort qui pesait sur nous<sup>31</sup>, d'une médiation du grand pontife<sup>32</sup>. On ne nie pas que le Christ nous ait donné à connaître l'amour miséricordieux de Dieu mais où est la foi dans la valeur du Sang du Christ ? Le Christ n'est pas seulement une Révélation, il est aussi la porte par laquelle les hommes doivent passer pour espérer atteindre Dieu.

#### • *La foi et l'amour*

Beaucoup d'éléments rendent difficiles la lecture de

22. Nous renvoyons à la première vidéo de la série « *Les vidéos du pape* ». Associée aux affirmations papales que nous venons de détailler, on saisit la destinée d'une telle attitude. Plutôt que d'amener à reconnaissance d'un Dieu nous aimant tous, les hommes extérieurs y verront un signe de l'absurdité de la mentalité religieuse, incapable de voir les contradictions là où elles se trouvent au nom d'un sentimentalisme pathologique.

23. *Lumen Fidei*, n° 35.

24. *L. F.*, n° 15.

25. « Toutefois, c'est justement dans la contemplation de la mort de Jésus que la foi se renforce et reçoit une lumière éclatante, quand elle se révèle comme foi dans son amour inébranlable pour nous, amour qui est capable d'entrer dans la mort pour nous sauver. Il est possible de croire dans cet amour, qui ne s'est pas soustrait à la mort pour manifester combien il m'aime ; sa totalité l'emporte sur tout soupçon et nous permet de nous confier pleinement au Christ. » *Ibid.*, n° 16.

26. *Ibidem.*, n° 17.

27. *Ibidem.*, n° 20.

28. *Ibidem.*, n° 13.

29. « La médiation ne devient pas ici un obstacle, mais une ouverture : dans la rencontre avec les autres, le regard s'ouvre à une vérité plus grande que nous-mêmes. » *L. F.*, n° 14.

30. *Ro*, 5, 10.

31. *Col*, 2, 15.

32. *He*, 5, 5.

l'encyclique *Lumen Fidei*. Parmi ceux-là il y a le parti pris de ne pas donner de définition claire de la foi mais plutôt de la décrire par ses milles et une facettes et de la rattacher systématiquement à l'amour. Mais pour être équitable dans notre jugement il nous faut concéder l'existence de passages qui semblent s'inspirer de sources sérieuses et qui font apparemment de bonnes distinctions. Citons-en deux :

« "Nous croyons à" Jésus, quand nous acceptons sa Parole, son témoignage, parce qu'il est véridique (cf. Jn 6, 30). "Nous croyons en" Jésus, quand nous l'accueillons personnellement dans notre vie et nous nous en remettons à lui, adhérant à lui dans l'amour et le suivant au long du chemin (cf. Jn 2, 11 ; 6, 47 ; 12, 44)<sup>33</sup>. »

« La nouvelle logique de la foi est centrée sur le Christ. La foi dans le Christ nous sauve parce que c'est en lui que la vie s'ouvre radicalement à un Amour qui nous précède et nous transforme de l'intérieur, qui agit en nous et avec nous<sup>34</sup>. »

Notons ainsi que dans le premier extrait, François assume une distinction qui vient de la théologie latine lorsqu'il commente la nuance entre le « croire à » et le « croire en »<sup>35</sup>. Celui-ci qui reconnaît la véracité des paroles du Christ *le croit*, il est déjà dans la foi sans y entrer d'une manière parfaite. Il reste dans une foi morte, sans œuvres, il offre une adhésion au message évangélique sans en tirer des conséquences pratiques. Celui qui se met à la suite de Jésus, *croit en lui*, celui-là entre dans la foi aimante, fait passer concrètement la théorie à la pratique. En soi cette distinction a quelque chose de vrai puisque la théologie traditionnelle a toujours associé le *credere in*, le « croire en », à la foi formée, à la foi animée par la charité. Celui qui *croit « en Dieu »*, vit déjà en lui et doit progresser dans cette vie qui l'ente en Dieu, comme le sarment dans le cep.

Le second passage pourrait tout aussi se bien interpréter. La grâce de Dieu est première et c'est le Christ qui nous l'apporte, sachant que pastoralement on peut toujours identifier grâce et charité afin de toucher le grand public.

Mais globalement force est de constater une réelle imprécision, pour ne pas dire confusion dans la thématique de la temporalité et du dynamisme de la foi. La foi vivante agit par la charité, la foi trouve sa finalité dans l'amour de Dieu et du prochain. Mais l'une n'est pas l'autre. Et la confusion que nous lisons chez François se rattache au grand problème de la philosophie du devenir embrassée par l'actuel occupant du Siègne de Pierre. Et les conclusions que nous allons tirer sur cette question sont gravissimes.

On pourrait dire que la présentation traditionnelle des rapports entre foi et charité supposait en fait deux dynamismes de la foi, dynamisme que le pape actuel ne va

cesser de confondre en réduisant le premier au second.

Le premier dynamisme est celui de la foi comme connaissance : la foi connaissance imparfaite de Dieu cédera la place au ciel à la vision béatifique, vision faciale de la Trinité. Cette tension dynamique, passage de la puissance à l'acte, fait que nous pouvons augmenter dans la connaissance de Dieu et avoir une foi toujours plus profonde, une adhésion de notre intelligence de plus en plus affirmée, construite, compréhensive des divers articles de la foi. Ce qui ne veut pas dire que Dieu en lui-même apparaît plus clair à l'âme, comme nous le démontrent les narrations des mystiques. L'augmentation de cette connaissance s'arrêtera avec notre mort et trouvera sa plénitude dans le Royaume céleste. Notons que ce dynamisme propre à l'âme du croyant, même s'il a cours dans le temps, ne s'y réduit pas. L'acte de croire et son dynamisme sont d'un autre ordre que celui de l'histoire, de sorte que le croyant peut cesser de l'être, puis se convertir. Il n'y a pas d'équivalence entre les deux chronologies, celle de l'évolution temporelle du croyant dans ce monde, et celle du croyant par rapport à Dieu. En d'autres termes il n'y a pas de parallélisme préétabli entre les deux dynamiques.

Le deuxième dynamisme est celui de la foi comme principe de l'action aimante : en effet tout amour est fruit d'une connaissance. Reconnaître que tel ou tel objet est bon pour nous est radicalement une action cognitive. Et c'est le même genre d'action cognitive qui initie notre inclination à une vie d'amitié où nous voulons le bien de notre ami autant que le nôtre, et dans le cas de l'amitié avec Dieu plus que le nôtre. La foi produit normalement l'espérance, mouvement aimant vers Dieu en tant qu'il nous apporte notre bonheur et la foi et l'espérance ont comme aboutissement la charité en tant que nous vivons de son amitié en acceptant sa béatitude divine qu'il nous donne et en nous réjouissant pour lui qu'il la possède et que nous puissions y participer.

Le tort du dynamisme de la pensée du pape réside dans son univocité, et donc dans son réductionnisme. La foi est impliquée dans un double mouvement de l'âme. La dynamique intrinsèque de la foi comme connaissance est spécifiquement distincte de celle de la volonté, qui est perfectionnée quant à elle par la charité. Cependant la foi n'est pas étrangère à cette deuxième dynamique puisqu'elle en est au principe et que, sans la foi, la charité surnaturelle n'existe pas.

Pour le pape l'affirmation de la Trinité comme mystère d'amour et de communion constitue le centre de la foi<sup>36</sup>. Mais comment peut-on prétendre connaître l'amour de Dieu et y tendre si on refuse cet enseignement sur Dieu ? C'est une contradiction dans les affirmations mêmes du pape. Si un homme refuse que Dieu soit Trinité, s'il refuse de reconnaître que Dieu existe, peut-il comprendre l'amour de Dieu, peut-il se porter vers cet amour ?

Ce n'est pas parce que l'homme croit assez vaguement en l'amour qu'il a la foi en l'amour du Dieu véritable. De plus la foi est une connaissance, surnaturelle certes, mais

33. *Lumen Fidei*, n° 18.

34. *Ibidem.*, n° 20.

35. Cf. SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*, II II., q. 2. art.2.

36. Cf. *L. F.*, n° 45.

qui obéit aux mêmes lois générales que les autres connaissances. Lorsque nous affirmons que Dieu est, nous affirmons en même temps que ceux qui nient ce fait sont dans l'erreur. Or si quelqu'un est dans l'erreur, si quelqu'un refuse de croire Dieu, alors il ne peut avoir ni même tendre vers la charité, puisqu'il lui manque le principe de celle-ci. Il ne peut pas concrètement aller vers quelqu'un dont il ne reconnaît pas l'existence.

Non seulement le pape ne parle pas de convertir, mais il entend encore qu'il faille que tous cheminent ensemble<sup>37</sup>. Ainsi l'amour le plus indéfini devient la seule vérité discernable de la foi au mépris de toutes les autres :

« Celui qui se met en chemin pour faire le bien s'approche déjà de Dieu, est déjà soutenu par son aide, parce que c'est le propre de la dynamique de la lumière divine d'éclairer nos yeux quand nous marchons vers la plénitude de l'amour<sup>38</sup>. »

Une telle démarche achève ce que la « théorie » du Dieu présent dans le temps avait commencé d'esquisser. Elle l'achève parce qu'elle la concrétise, elle rend caduque la foi comme confession de la vérité sur Dieu et sur son Christ. Dieu devient véritablement et définitivement l'inconnu, l'inconnaissable et bientôt l'inexistant. Toute révélation divine est réduite à néant et tout discours sur Dieu sera disqualifié, même celui qui dit que Dieu est amour. Détruire la foi dans son principe, l'abolir comme critère de discernement du vrai et du faux aboutit nécessairement à abolir l'affirmation que Dieu est amour. La seule chose qui demeurera sera la phrase : « Je crois en l'amour ! » comme on le voit dans la vidéo du pape n° 1<sup>39</sup>. C'est la seule vérité qui puisse être dite en commun. Cette charité frelatée ne peut être que pour ce temps, celui de l'univers visible des hommes d'où Dieu sera à jamais banni.

### • La vie morale et sociale

Nous terminons cette analyse par la question des rapports humains. Rappelons-nous que les quatre principes ont été donnés dans une partie d'*Evangelii Gaudium* consacrée à la question sociale. De plus nous ne pouvons pas ignorer cet aspect puisqu'il est tout à fait complémentaire de la réflexion sur la charité.

C'est d'ailleurs sous cet aspect-là que l'agir pontifical a fait le plus de remous au sein de l'Église puisqu'en effet c'est guidé par ces fameux principes qu'il a eu l'audace de détruire ce qui pouvait encore l'être.

Une phrase qui était sans doute passée inaperçue à l'époque prend tout son sens maintenant car elle nous indique qu'*Amoris Lætitia* ne pouvait pas être écrite autrement qu'elle ne l'a été :

37. « Il n'y a aucune expérience humaine, aucun itinéraire de l'homme vers Dieu, qui ne puisse être accueilli, éclairé et purifié par cette lumière. Plus le chrétien s'immerge dans le cercle ouvert par la lumière du Christ, plus il est capable de comprendre et d'accompagner la route de tout homme vers Dieu. » *L. F.*, n° 35.

38. *L. F.*, n° 35.

39. Cf. notre note n° 20.

« *Le confessionnal n'est pas une salle de torture, mais le lieu de la miséricorde dans lequel le Seigneur nous stimule à faire du mieux que nous pouvons. Je pense à cette femme qui avait subi l'échec de son mariage durant lequel elle avait avorté ; elle s'est ensuite remariée et elle vit à présent sereine avec cinq enfants. L'avortement lui pèse énormément et elle est sincèrement repentie. Elle aimerait aller plus loin dans la vie chrétienne : que fait le confesseur<sup>40</sup>. ? »*

La question ouverte par le pape n'a pas éveillé l'attention mais déjà il mettait en balance les choses, opposant faussement le repentir de la femme au sujet de l'avortement et l'incapacité dans laquelle elle se trouvait de recevoir l'absolution du fait de son remariage. Ainsi son premier mariage, valide, avait abouti à un mal terrible qu'avait réparé son deuxième mariage, invalide celui-ci. Et le pape de demander une conclusion qu'il a su amener sans la donner mais en la suggérant : on pourrait sans doute faire une exception, lui donner l'absolution puisqu'elle manifeste un repentir de son avortement.

Comment comprendre une morale qui fasse fi de l'indication de l'apôtre saint Jacques ?

« *Car quiconque aura observé toute la loi, s'il vient à faillir en un seul point, est coupable de tous. En effet, celui qui a dit : "Tu ne commettras point d'adultère", a dit aussi : "Tu ne tueras point". Si donc tu tués, quoique tu ne commettes point d'adultère, tu es transgresseur de la loi<sup>41</sup>. »*

De fait la position de François oscille entre des affirmations de fidélité aux commandements et des principes destructeurs de ceux-ci par un échelonnement dialectique et contradictoire qui fait que les plus importants détruisent les commandements dont on peut dire pourtant qu'ils sont moins grands.

Personne ne peut nier que le Christ lui-même a affirmé qu'il y a un ordre dans les commandements, et que le plus important est celui de l'amour de Dieu, et qu'il y en a un qui est de semblable importance, l'amour du prochain<sup>42</sup>. Donc radicalement le pape a raison de parler de hiérarchie<sup>43</sup>. Mais cette hiérarchie ne peut aboutir à détruire la force d'un commandement inférieur, car le Christ lui-

40. Interview avec le père Spadaro, sous-titre *L'Église, un hôpital de campagne ?*

41. *Ja*, 2, 10-11. Il est amusant de noter que le cas exposé par le pape est presque identique à celui de la Sainte Écriture. Nous avons donc la réponse que cherchait le pape, il suffit juste d'inverser les termes.

42. *Mt*, 22, 35-40.

43. « Les enseignements, tant dogmatiques que moraux, ne sont pas tous équivalents. Une pastorale missionnaire n'est pas obsédée par la transmission désarticulée d'une multitude de doctrines à imposer avec insistance. » Interview avec le père Spadaro, sous-titre *L'Église, un hôpital de campagne ?* Nous pensons effectivement que la loi morale naturelle et positive ne soit pas un catalogue de préceptes désarticulés et indépendants les uns des autres. Mais chaque commandement entre dans la dynamique générale de l'action humaine gratifiée. Dès lors celui qui viole un commandement sur une matière d'importance entrave l'action de la grâce divine et empêche la charité de régner sur son âme.

même a dénoncé la malice d'une telle prédication :

« Celui donc qui aura violé un de ces moindres commandements, et appris aux hommes à faire de même, sera tenu pour le moindre dans le royaume des cieux ; mais celui qui les aura pratiqués et enseignés, sera tenu pour grand dans le royaume des cieux <sup>44</sup>. »

Le pape dans son encyclique *Lumen Fidei* nous donne sa vision de la morale en l'intégrant à la quête du Dieu amour. Que l'amour de Dieu soit la fin de toutes nos actions nous ne trouvons rien à redire, mais le faux dynamisme que nous avons mis en lumière corrompt nécessairement la présentation de la morale :

« Le lien entre foi et Décalogue est également important. La foi, nous l'avons dit, apparaît comme un chemin, une route à parcourir, ouverte à la rencontre avec le Dieu vivant. C'est pourquoi à la lumière de la foi et de la confiance totale dans le Dieu qui sauve, le Décalogue acquiert sa vérité la plus profonde, contenue dans les paroles qui introduisent les dix commandements : "Je suis ton Dieu qui t'a fait sortir du pays d'Égypte" (Ex 20, 2). Le Décalogue n'est pas un ensemble de préceptes négatifs, mais des indications concrètes afin de sortir du désert du "moi" autoréférentiel, renfermé sur lui-même, et d'entrer en dialogue avec Dieu, en se laissant embrasser par sa miséricorde et pouvoir en témoigner. La foi confesse ainsi l'amour de Dieu, origine et soutien de tout, elle se laisse porter par cet amour pour marcher vers la plénitude de la communion avec Dieu. Le Décalogue apparaît comme le chemin de la reconnaissance, de la réponse d'amour, réponse possible parce que, dans la foi, nous sommes ouverts à l'expérience de l'amour transformant de Dieu pour nous <sup>45</sup>. »

Nous retrouvons synthétisé la présentation de l'action humaine sous la lumière de la foi. La foi engendre une dynamique de rencontre avec le Dieu amour, mais une dynamique qui nie fondamentalement les exigences de l'intelligence à la non-contradiction et à la cohérence. Or toute la complexité de la théologie morale se fonde sur la nuance cognitive de l'âme humaine. Nier la validité de la connaissance humaine, c'est évacuer tout le discours moral parce qu'on s'attaque à sa racine.

Il est très caractéristique à cet égard de voir le peu de cas que fait François des commandements du Décalogue puisqu'ils sont réduits qu'aux seuls préceptes négatifs. Il ne faut pas être grand clerc pour constater que grammaticalement le Décalogue comporte des préceptes positifs et d'autres négatifs, commandements dont l'obligation varie selon la qualité. Exit donc toute la nuance théologique qui distinguait la temporalité des contraintes morales, puisque l'interdit est en lui-même plus absolu dans son observance que l'obligation positive <sup>46</sup>. Au lieu

de cela le pape préfère tomber dans la caricature. La morale avant lui ne se résumerait qu'à des interdits. Il a sans doute existé une certaine prédication morale délétère dont on ne peut que trop se plaindre, mais cette prédication était elle-même infidèle à ses sources et aux nuances proposées par les grands docteurs. On ne corrige pas une erreur par une erreur, et il ne faut pas faire porter la faute de la bêtise des hommes à Dieu lui-même, car il est bien l'auteur de la matérialité de ces dix paroles avec tout ce qu'elles impliquent pour nos vies concrètes.

Une chose passe inaperçue à la première lecture mais elle a en réalité une grande importance dans la pensée du pape actuel. François enseigne que le décalogue a pour fonction de nous arracher à notre individualité, à notre narcissisme. Par-delà une certaine vérité de l'affirmation, cette phrase donne un indicateur intéressant de la théorie pratique mise en place. Le but des commandements est donc de nous arracher à l'amour de nous-mêmes pour nous porter vers l'amour de Dieu et l'amour des autres. Mais si on comprend bien le pape, et pour cela il faut revenir à d'autres dires qui complètent ce passage <sup>47</sup>, il y a là un héritage étranger au catholicisme mais parfaitement assumé comme tel, la récente mise à l'honneur de Luther nous l'a prouvé.

Cette thématique de l'altérité est une résonance de la pensée luthérienne au sens large. Pour Luther l'individu était radicalement replié sur lui-même <sup>48</sup>. Dans la condamnation de l'individualisme et de la réification idolâtre qu'il est censé engendrer il y a comme une sorte d'écho déformé de la vieille méfiance luthérienne envers l'amour de soi. Le salut passe par l'autre en tant qu'il est autre <sup>49</sup>. Il existe une saine et nécessaire critique de l'individualisme, la question n'est pas là. Nous ne dénonçons pas la critique en tant que telle mais le motif de cette critique. Aller présentement plus avant dans cette explication nous ferait sortir de notre propos, mais nous n'excluons pas d'explorer cette piste dans un autre travail. Ce qui est sûr, c'est que le décalogue est présenté comme une sortie du narcissisme, dont les idoles par exemple ne sont qu'une manifestation <sup>50</sup>. Il y a sans doute quelque

*préceptes négatifs chez Saint Thomas d'Aquin*, Clovis, Étampes, 2012.

47. On peut se rapporter aux nn° 13 & 14 de la même encyclique où le pape oppose les attitudes individualistes comme contraire à l'action de la foi.

48. Nous renvoyons pour une rapide exposition de ce problème à, GEORGES BAVAUD, *Luther, commentateur de l'Épître aux Romains*, pp. 252-253, In. *Revue de Théologie et de Philosophie*, Genève, tome XX (1970, pp. 240 à 261).

49. « Je crois que par le précepte [de la charité envers le prochain] "comme toi-même", il n'est pas prescrit que l'homme s'aime soi-même, mais qu'il est montré l'amour vicieux par lequel il s'aime de fait, c'est-à-dire, tu es totalement tourné vers toi, tourné vers ton amour dont tu ne seras purifié que si tu cesses absolument de t'aimer toi-même et t'étant oublié tu n'aimes que ton prochain. » MARTIN LUTHER, *Commentaire de l'Épître aux Romains*, XV, 2, trad. Georges Bavaud.

50. « Devant l'idole on ne court pas le risque d'un appel qui fasse sortir de ses propres sécurités, parce que les idoles "ont une bouche et ne parlent pas" (Ps 115, 5). Nous comprenons

44. Cf. *Mt*, 5, 19.

45. *Lumen Fidei*, n° 46.

46. Nous faisons référence ici à une distinction bien connue de la théologie morale. Le commandement négatif oblige *semper et pro semper*, le commandement affirmatif *semper sed non pro semper*. Cf. FRANÇOIS KNITTEL, *Préceptes affirmatifs et*

chose de vrai dans ce que dit le pape en la matière, mais c'est la vue d'ensemble qui est fautive.

### **Cheminer ne peut être une bonne chose que si l'on sait où l'on va**

La pensée et l'agir de l'actuel pontife ne sont pas immunes de très profondes contradictions, loin s'en faut. Nous nous sommes concentrés sur la problématique du mouvement parce qu'elle touche à l'agir en général et donc à toutes les activités humaines. L'erreur fondamentale réside dans une conception superficielle du dynamisme postulé comme bon en lui-même.

Le dynamisme n'est pas une réalité en soi mais se définit par la nature des êtres qui agissent et par la nature des puissances qui sont impliquées dans cet agir. Les mouvements sont donc différemment qualifiés, et en ce qui concerne l'homme, les différents dynamismes qui l'animent (corporels, animaux, spirituels) doivent être harmonisés et hiérarchisés.

Il y a des dynamismes positifs en sorte qu'ils aboutissent à la perfection d'une chose, d'un homme, d'une société et il y a des dynamismes qui aboutissent à la destruction. Pour le comprendre il nous faut posséder une faculté qui permet de discerner une chose d'une autre : l'intelligence spéculative. Abolir cette dernière pour tout faire au nom de l'amour, ne reconnaître que cela est assurément une catastrophe puisque l'amour lui-même n'a pas plus de sens que la haine, les deux étant source de dynamisme.

---

alors que l'idole est un prétexte pour se placer soi-même au centre de la réalité, dans l'adoration de l'œuvre de ses propres mains. Une fois perdue l'orientation fondamentale qui donne unité à son existence, l'homme se disperse dans la multiplicité de ses désirs. » *L. F.*, n° 14.

51. « C'est la guerre qui est à l'origine de tout et les conflits quotidiens régissent tout. » HÉRACLITE, *Fragment 53*.

D'ailleurs Héraclite assumait parfaitement la dialectique comme essence du monde, le chaos étant père de toutes choses<sup>51</sup>. Le pape n'assume pas cet héritage mais quelque part il en assume les conséquences. On ne nie pas que l'intention du pape soit pacifique. Mais il ne peut échapper à la logique de destruction et de chaos de la pensée qu'il a, consciemment ou non, embrassée. Il n'y a pas de paix dans l'héraclitisme, il n'y pas de place pour un Dieu qui serait amour.

François a sans doute raison de présenter la charité comme reine de l'agir humain, mais pour exprimer avec sagesse toutes les implications d'une telle idée, les intuitions apparemment généreuses d'une philosophie fautive ne sont pas seulement inutiles mais nuisibles. La postulation de la bonté *a priori* du dynamisme humain sans faire cas des doctrines qui sont à l'origine des actions humaines ou au mépris de ces doctrines, c'est inévitablement retomber dans une conception anormative du mouvement. Quand le mouvement ne peut plus être jugé, il est bon en lui-même, ou il est au-delà du bien et du mal. Le but fixé aux actions humaines, à savoir l'amour, sera lui-même considéré comme une limite et donc comme un obstacle. Le résultat définitif d'une telle conception n'est pas d'initier une convergence des actions humaines vers le Dieu amour mais plutôt de donner l'amour du mouvement perpétuel, la soif de la quête pour elle-même, l'insatisfaction de tout état stable et définitif comme peut l'être la charité.

Nous plaidons pour le retour d'une métaphysique saine qui nous permettra de conserver un discours sur le dynamisme de la *praxis* humaine sans verser dans l'anarchie et le chaos ni dans l'immobilisme d'un idéalisme abstrait et menteur. Le Dieu que nous cherchons ne peut pas avoir tous les visages, tous les chemins ne mènent pas à lui...

**Abbé Renaud de Sainte Marie**

## **L'ouverture au péché d'Amoris Lætitia préfigurée par la Pastorale de Cambrai de 2003**

Pourquoi l'exhortation *Amoris Lætitia* du Pape François « sur l'amour dans la famille » a-t-elle suscité autant d'agitation et de scandale, poussant pas moins de quatre cardinaux à présenter il y a cinq mois cinq demandes d'éclaircissements (*Dubia*), jusqu'à présent restées sans réponse, et impliquant largement l'orthodoxie doctrinale du document pontifical ?

Parce que, dans son chap. VIII, aux paragraphes 300-305, est accordée (selon l'interprétation des évêques argentins, approuvée par le Pape lui-même dans une lettre avec le désormais célèbre *no hay otras interpretaciones*) la « possibilité de s'approcher de la sainte Communion hors des conditions de *Familiaris Consortio* n. 84 », comme l'affirme le *Dubia* n° 1.

Et alors, c'est tout ? se demandent les médias, en général pleins de louanges démesurées pour la « miséricorde » à 360 degrés du Pape François. Que

veulent donc ces quatre cardinaux, âgés et retraités, qui ne comprennent rien, toujours d'après les médias, aux exigences de vie du couple moderne ? Que nous importe ce qu'a dit dans un vieux document pastoral un Pape mort il y a douze ans ? Le fait est que les médias qui comptent ne semblent pas avoir jamais défini clairement les termes de la question, qui est d'une gravité exceptionnelle, pour l'Église catholique.

### **1. L'Exhortation *Familiaris Consortio* de Jean-Paul II**

Lisons le n. 84 de FC, Exhortation du 22 novembre 1981 consacrée aux devoirs de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui. Après avoir déploré la plaie du divorce et affirmé que l'Église « ne peut pas abandonner à eux-mêmes ceux qui – déjà unis dans les liens du sacrement de mariage – ont voulu passer à d'autres noces », raison pour laquelle les pasteurs et toute la

communauté des fidèles étaient chaudement exhortés à aider les divorcés, en faisant en sorte, « avec une grande charité, qu'ils ne se sentent pas séparés de l'Église » ; après cette charitable prémisse, le Pape réaffirmait, comme c'est son devoir, la doctrine éternelle de l'Église :

« Que l'Église prie pour eux, qu'elle les encourage et se montre à leur égard une mère miséricordieuse, et qu'ainsi elle les maintienne dans la foi et l'espérance ! L'Église, cependant, réaffirme sa discipline, fondée sur l'Écriture Sainte, selon laquelle elle ne peut admettre à la communion eucharistique les divorcés remariés. Ils se sont rendus eux-mêmes incapables d'y être admis car leur état et leur condition de vie sont en contradiction objective avec la communion d'amour entre le Christ et l'Église, telle qu'elle s'exprime et est rendue présente dans l'Eucharistie. » En effet, ajouterai-je, la praxis de l'Église, fondée sur l'Écriture, remonte à saint Paul, qui, par révélation divine, nous a avertis que quiconque communie en état de péché mortel fait un sacrilège à l'égard du Corps du Christ, ajoutant donc un péché au péché.

« C'est pourquoi celui qui mangera le pain ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur. Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de ce calice ; car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit son propre jugement » (1 Cor. 11, 27-29).

L'Exhortation de Jean-Paul II continuait ainsi : « Il y a par ailleurs un autre motif pastoral particulier : si l'on admettait ces personnes à l'Eucharistie, les fidèles seraient induits en erreur et comprendraient mal la doctrine de l'Église concernant l'indissolubilité du mariage. » Tel est le second motif, subsidiaire du premier, pour lequel on ne pouvait absolument pas accorder l'Eucharistie aux divorcés remariés.

Alors que devaient faire ces derniers pour être en règle avec l'enseignement de l'Église ? Et donc pour pouvoir s'approcher de l'Eucharistie ? Ils devaient recevoir l'absolution pénitentielle, qui « ne peut être accordée qu'à ceux qui se sont repentis d'avoir violé le signe de l'Alliance et de la fidélité au Christ, et sont sincèrement disposés à une forme de vie qui ne soit plus en contradiction avec l'indissolubilité du mariage. Cela implique concrètement que, lorsque l'homme et la femme ne peuvent pas, pour de graves motifs – par l'exemple l'éducation des enfants –, remplir l'obligation de la séparation, "ils prennent l'engagement de vivre en complète continence, c'est-à-dire en s'abstenant des actes réservés aux époux". De la même manière, le respect dû au sacrement du mariage, aux conjoints eux-mêmes et à leurs proches, et aussi à la communauté des fidèles, interdit à tous les pasteurs, pour quelque motif ou sous quelque prétexte que ce soit, même d'ordre pastoral, de célébrer, en faveur de divorcés qui se remarient, des cérémonies d'aucune sorte. Elles donneraient en effet

l'impression d'une célébration sacramentelle de nouvelles noces valides, et induiraient donc en erreur à propos de l'indissolubilité du mariage contracté validement<sup>1</sup>. »

Mais n'est-il pas cruel d'imposer au couple de vivre comme « frère et sœur », s'insurgent les ennemis de notre religion ? Non, parce que l'on peut supporter cette dure épreuve en se confiant entièrement à Notre-Seigneur, par la prière quotidienne mais surtout par une foi généreuse et totale en l'aide indispensable et décisive qui nous vient de sa Grâce régénératrice. Et la récompense pour ceux qui vivent ces dures batailles contre eux-mêmes est incommensurable, c'est la vie éternelle. Il faut aussi rappeler le grand bénéfice qui, surtout sur le plan moral, rejaillirait sur les enfants, d'une union irrégulière assainie par la chasteté des parents.

## **2. Les articles 300-305 d'Amoris Lætitia accordent la possibilité de contourner la doctrine éternelle**

Or dans les articles cités de AL, en particulier dans la tristement célèbre note n. 351 de l'art. 305, il semble qu'effectivement, les « conditions » requises » par FC 84, sur la base de l'enseignement éternel de l'Église, sont contournées. Le texte affirme en effet, aussitôt après avoir réduit la portée absolue de la *loi naturelle*, chose en soi très grave et totalement inacceptable dans un document pontifical : « À cause des conditionnements ou des facteurs atténuants, il est possible que, dans une situation objective de péché – qui n'est pas subjectivement imputable ou qui ne l'est pas pleinement – l'on puisse vivre dans la grâce de Dieu, qu'on puisse aimer, et qu'on puisse également grandir dans la vie de la grâce et dans la charité, en recevant à cet effet l'aide de l'Église. » « Dans certains cas », poursuivait la note 351, « il peut s'agir aussi de l'aide des sacrements. Voilà pourquoi, "aux prêtres je rappelle que le confessionnal ne doit pas être une salle de torture", [...] »<sup>2</sup>.

Il est difficile pour le sens commun de concevoir une situation « objective » de péché (par ex. un divorcé remarié civilement et vivant *more uxorio*) qui permette à celui qui l'a provoquée et qui la maintient de vivre également « dans la grâce de Dieu » à cause de sa façon d'« aimer », de vivre en général sa situation ; ou de comprendre comment il ne s'agisse pas aussi « subjectivement » d'une situation de péché, comme si le responsable de cette action, un catholique, ne savait pas le sens de ce qu'il a fait et de ce qu'il est en train de faire. Et l'on ne comprend pas non plus ce que signifie supposer l'existence d'une culpabilité subjective mais « non pleine » et donc (on le suppose) partielle. Il s'agit de notions vagues, indéterminées, adaptables à n'importe quel cas concret qui se présente. Qui serait en fait celui mentionné par la note, par son incipit : « Dans certains

[http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost\\_exhortations/documents/hf\\_jp-ii\\_exh\\_19811122\\_familiaris-consortio.html](http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_19811122_familiaris-consortio.html)

2. PAPE FRANÇOIS, *Amoris Lætitia*, exhortation apostolique sur l'amour dans la famille, introduction de Chiara Giaccardi e Mauro Magatti, éd. San Paolo, 2016, pp. 264-5. La notion exprimée dans la note n° 351 était anticipée dans la note n° 336.

1. JEAN-PAUL II, Exhortation *Familiaris Consortio* sur les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui,

cas... » C'est-à-dire : étant donné une situation de culpabilité objective mais non subjective ou non pleine du point de vue subjectif, on peut admettre que « dans certains cas » celui qui se trouve dans cette situation pourrait être « accompagné », dans son « chemin » d'insertion dans l'Église « aussi avec l'aide des Sacrements ». Et donc aussi par la participation à l'Eucharistie.

*Il peut s'agir*, dit le Pape François. Mais la notion conditionnelle sous-entendue ne doit pas occulter le fait qu'on établit ici un principe applicable chaque fois que se présentent « certains cas », principe qui a donc une portée générale : dorénavant il est possible pour les divorcés remariés et donc pour les pécheurs en état constant et conscient de péché mortel (adultère, concubinage, scandale public, fornication, pour appeler les choses par leur impitoyable nom chrétien), de s'approcher du Corps du Seigneur tout en restant dans leurs péchés, dont ils n'ont pas l'intention de s'amender.

Qu'un Pontife Romain accorde une telle ouverture au péché, c'est le cas de le dire, en contrevenant scandaleusement à son devoir, établi par Notre-Seigneur en personne, de « confirmer ses frères dans la foi » par la sauvegarde active du Dépôt de la Foi, est une chose tellement grave et incroyable, que les quatre cardinaux, soutenus certainement par l'appui silencieux d'autres cardinaux et d'évêques, ont considéré à juste titre de leur devoir de demander au Pape, dans la forme traditionnelle et respectueuse mais officielle du *Dubium*, s'il est vrai que l'art. 305 et sa note n. 351 permettent de violer de fait la doctrine de toujours de l'Église, réaffirmée pour la dernière fois par FC 84.

La violation consiste à permettre cas par cas ce qui est expressément interdit, à partir de saint Paul, c'est-à-dire depuis la fondation même de l'Église, sous peine de condamnation à la damnation éternelle. L'exception à la règle en vigueur admise par *Amoris Laetitia* constitue donc une véritable ouverture au péché, et ce de la part d'un Pape !

Les quatre autres *Dubia* posent, avec une stricte logique, les interrogations que suscite le principe anormal et destructeur introduit par le document bergoglien : existe-t-il encore, pour l'éthique catholique, des règles morales absolues, que l'on ne peut violer en aucune façon, comme justement l'interdiction de communier en état de péché mortel ? Existe-t-il encore une condition objective de péché mortel, après les distinctions confuses de AL entre l'objectif, le subjectif et le non plein ? Les dispositions internes de la conscience du sujet peuvent-elles rendre insignifiante une situation objective de péché grave, car elles pourraient permettre au pénitent de communier tout en restant toujours en état de péché grave ? Tout cela considéré, doit-on maintenant admettre que la conscience individuelle peut remplir une fonction créative dans le domaine de la morale, chose contraire au fondement même de l'éthique chrétienne, qui repose sur la Révélation divine maintenue et enseignée par l'Église, et non sur le sentiment, individuel et erratique, de notre conscience ?

Je n'approfondirai pas ici le discours sur les quatre

*Dubia*. Je chercherai en revanche à démontrer combien est fautive l'opinion, répandue dans les médias, selon laquelle l'intervention amiable du Pontife aurait permis la régularisation de nombreuses situations d'époux « dits irréguliers » qui souffraient en silence, face à l'incompréhension de leur cas humain par l'autorité ecclésiastique, qui leur barrait l'accès à la Communion. Cette opinion est fautive parce que la praxis perverse de la Communion accordée aux divorcés remariés est en vigueur dans l'Église post-conciliaire depuis plus de trente ans : les concessions du Pape François n'ont servi qu'à la légitimer, au mépris de la doctrine catholique de toujours, en offense ouverte à la Vérité Révélée.

### ***3. La pastorale de Cambrai, destructrice du mariage catholique***

Cela résulte de l'épisode déconcertant de la « Pastorale de Cambrai » que je rapporte d'après un article de l'abbé Claude Barthe, paru dans la très sérieuse revue trimestrielle *Catholica*, à l'automne 2003.<sup>3</sup> C'était il y a près de quatorze ans, mais cela semble aujourd'hui ; c'est même notre sinistre actualité, déjà obstinément présente hier.

L'aile « libérale » du catholicisme français était depuis longtemps engagée, nous dit l'abbé Barthe dans son introduction, dans la modification de la praxis de l'Église « au sujet du "remariage" des divorcés ». Il s'agissait précisément d'établir pour eux un processus d'« accompagnement », dans le but de leur insertion progressive dans l'Église, réalisée avec un juste « discernement ». L'aile « libérale » avait de toute façon déjà mis en chantier depuis longtemps une véritable offensive contre le mariage, en particulier par un livre – jamais condamné, souligne l'abbé Barthe – écrit par un évêque à la retraite, Mgr Armand Le Bourgeois, intitulé *Chrétiens divorcés remariés*, DDB, 1990. On y contestait le fait que les divorcés « remariés » se trouvent dans un « état de péché ». Cet évêque parjure énumérait certaines conditions pour l'admission à la Communion (une certaine durée dans la vie du couple, le soin des enfants nés du précédent mariage, etc.). Il donnait en outre des conseils, « résultant d'une praxis déjà établie », pour organiser une cérémonie réservée au « remariage » civil des divorcés : lecture de la Bible, intention de prière, animation par un prêtre ami. Il ne s'agissait pas d'une cérémonie au sens habituel du terme. Mgr Le Bourgeois révélait que cette « pastorale » était déjà pratiquée dans une vingtaine de diocèses en France, en Belgique, aux États-Unis.

Comme on l'a vu, Jean-Paul II, dès 1981, interdisait expressément les cérémonies de ce genre (voir *supra*). Elles devaient déjà être dans l'air à la fin des années soixante-dix. Quoi qu'il en soit, le P. Barthe nous informe que la Commission pour la famille de l'épiscopat français, dans un document de 1992 concernant *Les Divorcés remariés*, insinuait de façon « sciemment voilée » la possibilité de ces cérémonies, avec les précautions

3. CLAUDE BARTHE, *La pastorale de Cambrai*, *Catholica*, Automne 2002, n° 81, pp. 100-106.

nécessaires. En ce qui concerne « l'accès des divorcés remariés à l'Eucharistie », celui-ci continuait à être pratiqué de façon discrète, et il était souvent introduit comme *desideratum* par certains groupes de fidèles dans de nombreux synodes diocésains français dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, au milieu de revendications concernant le diaconat, le sacerdoce féminin et l'ordination d'hommes mariés. Au synode de Nancy en 1990, on entendit l'audacieuse déclaration selon laquelle « le concubinage est une étape de l'amour, la dernière étant le mariage », tandis qu'au niveau international, ce type de revendication était notoirement soutenu par les « théologiens contestataires ».

Avec ces précédents, on en est arrivé au document publié par l'archevêque de Cambrai, Mgr Garnier, un acte « particulièrement grave », souligne l'auteur, car c'est un document officiel d'un évêque et qu'il va complètement (et ouvertement) à l'encontre de l'orientation donnée dans ce domaine par Jean-Paul II, alors régnant, dont la volonté de « restaurer » les valeurs du mariage et de la famille était vue favorablement par le jeune clergé (toujours d'après le P. Barthe). Le document de Mgr Garnier « attaquait la doctrine de l'Église sur les sacrements ». Il était l'expression du changement de stratégie du mouvement progressiste dans l'Église : ayant abandonné toute prétention « sociale », on se concentrait sur la promotion, au niveau des mœurs, d'une sorte de « démocratie dans l'Église », démocratie « des mentalités », toutes marquées par les pseudo-valeurs de l'ultramodernité, qu'il fallait bien évidemment faire triompher dans l'Église. Les artisans de cette stratégie étaient les nombreux organes existant aujourd'hui dans l'Église-institution, des conseils diocésains à ceux des conférences épiscopales, aux médias catholiques, etc.

La pastorale de Cambrai se fondait largement sur le « vécu » émergeant des « groupes de réflexion » présents en assez grand nombre dans la vie ordinaire de l'Église, après le Concile. Elle donnait des instructions détaillées sur la façon d'organiser sans attirer l'attention la cérémonie pour le « remariage » des divorcés remariés, excluant (en théorie) les formes qui pouvaient rappeler la vraie cérémonie nuptiale à l'église, à commencer par l'échange des anneaux.

Elle traitait ensuite de la Communion pour les divorcés remariés, en laissant entendre, à la fin, que *le fait de s'en approcher dépendait de leur conscience*. Une proposition qui, je le rappelle, est totalement contraire à la morale et à la foi catholique, et que l'on semble pouvoir tirer aussi de *Amoris Lætitia* (voir *supra*). Voici le passage significatif du document de Cambrai :

« Malgré la demande fondée de l'Église, des personnes divorcées remariées viennent communier. C'est un fait. Dans la plupart des cas, le célébrant ne les connaît pas. S'il les connaît, il lui paraît odieux de les renvoyer publiquement. Dans ce cas, l'attitude pastorale la meilleure consiste à leur expliquer fraternellement, dès que possible, le sens et les enjeux de la position de l'Église et de les inviter modestement à se poser en conscience un certain nombre de questions : "Suis-je en haine vis-à-vis de mon premier conjoint ? Comment ai-je vécu la procédure de justice civile ? En toute vérité ou non ? Suis-je fidèle et juste quant à la pension alimentaire et à la garde des enfants ? Ai-je renoncé à me servir d'eux pour obtenir par eux des informations sur ce qui se vit chez celui ou celle dont je suis séparé (e)... ?" Il sera toujours bon de les mettre en contact avec l'un ou l'autre des membres de la commission diocésaine de Pastorale Familiale. C'est toujours "en Église" que l'on discerne mieux, en toute charité et vérité. »

Des textes comme celui-là, relève à juste titre le P. Barthe, « subvertissent de façon indirecte le sacrement du mariage ». Ils s'expliquent seulement si l'on a à l'esprit le grand « relâchement disciplinaire » qui envahit le milieu ecclésial. Certains prêtres confient la charge d'« animateur pastoral » à des personnes qui se trouvent en situation matrimoniale irrégulière, et celles-ci, dans le cadre de cette charge, non seulement reçoivent la communion mais elles la distribuent. Parmi les dames qui enseignent le catéchisme, il y en a plusieurs de cette catégorie, et il est connu que dans certaines paroisses, elles sont en majorité non pratiquantes. On remarque le laxisme également à l'impunité avec laquelle peuvent se répandre des pastorales comme celle de Cambrai. En effet, si Jean-Paul II a bien défendu avec énergie la doctrine du mariage et de la famille, qu'a-t-il fait pour punir les laxismes et les graves déviations doctrinales présentes dans ces « pastorales » ?

L'abbé Barthe conclut son bref mais éclairant article par des réflexions aiguës sur la fragilisation actuelle du mariage dans la mentalité des futurs époux, qui souvent se révèlent « objectivement incapables d'assumer la responsabilité du mariage, incapacité accrue entre autres par le phénomène de la vie commune sans responsabilité qui souvent le précède ». Plus souvent candidats au divorce qu'au mariage.

**Pr Paolo Pasqualucci**

(publié en italien dans le blog:  
*iterpaolopasqualucci.blogspot.ie*, le 17 février 2017)